

1 v

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion extraordinaire du conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue par visioconférence ZOOM le lundi 15 juin 2020 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

RS-101-20

Renonciation à l'avis de convocation

Considérant qu'il n'y a pas eu d'avis de convocation d'envoyé à tous les membres du conseil;

Considérant que tous les membres du conseil sont présents à cette réunion;

Considérant que les membres du conseil désirent renoncer à l'avis de convocation;

En conséquence,
il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que chacun des membres du conseil renoncent individuellement à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité

RS-102-20

Travaux 8^e et 9^e Rang Nord, rue Pelletier et route Hélène

Suite à l'ouverture des soumissions pour les travaux sur le 8^e et 9^e Rang Nord, la rue Pelletier et la route Hélène, nous avons constaté que les travaux de rechargement étaient très dispendieux et que cela pourrait compromettre la réalisation du projet. Comme



No de résolution
ou annotation

nous n'avions reçu qu'un soumissionnaire sur ses travaux, nous avons communiqué avec M. Jean-Philippe Bérubé pour l'informer de la situation et de négocier le contrat à la baisse si possible.

Comme le matériel provenait de la carrière de Pierre Tanguay, nous avons informé qu'il pouvait avoir du matériel de Joseph Dumont 1997 Ltée. Après analyse BML pourra avoir 4500 tonnes de gravier concassé 20-0 mm et le 4312 tonnes sera pris à la carrière de Pierre Tanguay. Comme il n'y a pas de besoin d'attendre la compaction 98%, nous aurons moins de temps de niveluse et de compaction, de là les autres économies.

Donc le nouveau prix sera de 181,548.\$ avant taxes comparativement à 204,732.\$

Le nouveau montage financier comprenant les travaux de traitement de surface, les travaux de rechargement et les travaux de réparation se chiffrent à 470,055.\$ comparativement à un budget initial de 465,000.\$

Le Directeur général suggère au conseil d'aller de l'avant et pour la différence de coûts, nous pourrions, si désiré, assumer la différence avec le budget d'opération courante.

Après délibération,
il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington va de l'avant pour la réalisation des travaux sur le 8^e et 9^e Rang Nord, rue Pelletier et route Hélène.

Adoptée à l'unanimité

RS-103-20

Annuler la résolution 82-20

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington annule la résolution 82-20

Adoptée à l'unanimité

RS-104-20

Annuler la résolution 97-20

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington annule la résolution 97-20

Adoptée à l'unanimité

RS-105-20

Travaux de rechargement 8^e et 9^e Rang Nord, rue Pelletier et route Hélène

Suite à l'ouverture de la soumission concernant les travaux de rechargement du 8^e et 9^e Rang Nord, de la rue Pelletier et de la route Hélène, il y a eu négociation avec M. Jean-Philippe Bérubé de Construction BML, division Sintra.

La nouvelle entente se chiffre à 181,548.\$, ce qui comprend l'achat de 4500 tonnes de gravier concassé 20-0 mm chez Joseph Dumont 1997 Ltée et 4312 tonnes chez Pierre Tanguay et que la compaction sera fait en fonction de conserver la sécurité



des usagers sans atteindre le 98% requis. La compaction finale est assumé par Franroc lors de ses travaux de traitements de surface.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne Construction B.M.L., Division Sintra inc pour la réalisation des travaux de rechargement tel que négocié et entendu entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

RS-106-20

Surveillance des travaux

Pour les travaux de traitement de surface, il serait nécessaire d'avoir une firme de surveillance de ses travaux pour s'assurer de la conformité de notre devis. Comme la firme Englobe surveillance depuis plusieurs années ce type de travaux pour nous, elle a acquis une expertise. Mme Josée Michaud, technicienne serait très approprié pour ses travaux.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de la firme Englobe pour la surveillance des travaux de traitement de surface qui devraient être réalisés entre le 20 juillet et le 15 août prochain. Le Conseil désire avoir Mme Josée Michaud comme surveillante de ses travaux.

Adoptée à l'unanimité

RS-107-20

Bris au complexe municipal côté nord

Suite à la réclamation, la Mutuelle des municipalités a accepté la soumission de Construction Unic pour la réparation du complexe des Générations.

Pour éviter que la situation se reproduise, il faudrait installer des arrêts de neige, Construction Unic a déposé une offre à 19936.\$ plus taxes et dont le directeur général a décliné cette offre. Dany Boutin vérifiera auprès de Soudure du Témis pour obtenir un autre prix.

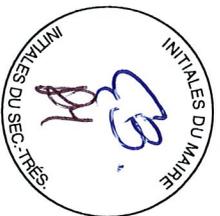
Patrick Michaud informe les membres que nous pouvons avoir des arrêts neige préfabriqué du même style de différentes compagnies. Denis Moreau communiquera avec René Bérubé, de Maurice Bérubé et fils pour savoir où il a acheté ses arrêts neige et de lui demander un prix. On pourrait aussi les acheter et engager un contracteur pour les installer.

Adoptée à l'unanimité

RS-108-20

Caisse populaire des Lacs de Témiscouata : Renouvellement bail

Madame Véronique Pelletier, directrice générale et M. Nicolas Cervant Caron, président du conseil d'administration sont venu rencontrer messieurs Émilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général pour leur offrir une proposition de renouvellement du bail.



No de résolution
ou annotation

Ils proposent un bail de deux ans avec deux options de renouvellement d'une année chacune. Les parties se rencontreront avant l'échéance du bail pour analyser le dossier

Après discussion,

il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte l'offre de la Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata pour le renouvellement du bail aux conditions stipulées sur ladite annexe au bail.

Qu'Émilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ledit document.

Adoptée à l'unanimité

RS-109-20

Ministère des Transports : Renouvellement contrat route St-Benoît

Le Ministère des Transports désire nous confier le contrat d'entretien d'hiver pour les routes de Packington et St-Benoit. Le nouveau contrat se chifferrait à 97,312.60 \$, ce qui représente une augmentation de 14,04% par rapport à la valeur de l'ancien marché, soit une valeur de 7,002.92 \$/km pondéré.

Après délibération,

il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte l'offre du ministère pour l'entretien des routes Packington et St-Benoît sur une longueur de 13,896 km

Adoptée à l'unanimité

RS-110-20

Camp de jour

Considérant les obligations concernant la covid-19 et toutes les obligations rattachées pour l'organisation du camp de jour, il a été convenu de former un groupe de jeunes avec deux moniteurs. Présentement nous avons 8 inscriptions au camp de jour avec une possibilité de 12 jeunes;

Considérant que nous désirons offrir une plage horaire de 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi midi;

Considérant que nous devons ajuster le poste de notre employé à la garderie à 40 heures par semaine.

En conséquence,
il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington ajuste la semaine de travail de Mlle Arienne Morneau à 40 heures par semaine aux mêmes conditions d'embauche.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Levée de l'assemblée

À 21 h 35, Monsieur Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

Émilien Beaulieu
Beaulieu

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Packington, tenue au
30 à la salle d'attente

de 167 328,90 \$ au
lieu.

066